



QUARANTE-SIXIÈME SESSION
13-18 décembre 2010
Yokohama (Japon)

**RAPPORT D'ACTIVITÉ SUR L'EXÉCUTION
DU PROGRAMME DE TRAVAIL BIENNAL DE L'OIBT
DES ANNÉES 2010-2011**

[Décision 2(XLV)]

[Point 14 de l'Ordre du jour provisoire]

Le présent document a été préparé en application de la Décision 2(XLV) du Conseil, par laquelle celui-ci priait le Directeur exécutif de rendre compte de l'état d'exécution du Programme de travail biennal de l'OIBT pour les années 2010 et 2011. Il contient le Programme de travail tel qu'approuvé par la Décision 2(XLV) du CIBT auquel a été ajoutée une colonne où est indiqué l'état de réalisation des activités menées ou entreprises par le Conseil, les Comités et le Secrétariat durant la période biennale.

RAPPORT D'ACTIVITE SUR L'EXECUTION DU PROGRAMME DE TRAVAIL BIENNAL POUR LA PERIODE 2010-2011

ACTIVITÉS DE BASE OU PROPRES AU CONSEIL

ACTIVITE	MODALITES D'EXECUTION ET COUTS INDUITS	ORGANE COMPETENT	STADE D'EXECUTION
<p>1. Poursuivre la publication trimestrielle de l'OIBT "Actualités des forêts tropicales" (AFT). [Articles 29 et 30 de l'AIBT de 1994] [Articles 27 et 28 de l'AIBT de 2006] [Plan d'action OIBT 2008-2011, Action transversales (d), (f)]</p>	<p>Travaux de sessions ordinaires. Approuver et financer une prolongation de deux ans du projet exécuté par le secrétariat PD 13/99 Rev.2 (M,F,I)</p> <p>Coût estimatif US \$1 000 000</p> <p>Sources de financement pressenties</p> <p>Année 2010 : US \$500 000</p> <p>Fonds libres d'affectation du compte-subsidiaire B du FPB/Compte spécial</p> <p>Année 2011 : US \$500 000</p> <p>À déterminer</p>	Conseil	<p>Financement reçu : US\$ 450 000</p> <p>Financement en attente : US\$ 550 000</p> <p>À la fin septembre, trois numéros d'Actualités des forêts tropicales avaient été publiés en 2010 (19-2, 19-3 et 19-4) et trois autres auront été publiés avant la fin de l'année (y compris un numéro spécial à l'occasion de la 10e Conférence des Parties à la CDB et de l'Année internationale de la biodiversité). Il a été demandé aux abonnés à AFT de confirmer leur souhait de continuer à recevoir la revue au cours de l'année afin de permettre toute réduction de la liste des abonnés; à l'heure actuelle, près de 15 000 exemplaires de la chaque numéro de la revue sont diffusés en anglais (plus de 8000), en espagnol (plus de 4000) et en français (près de 3000).</p> <p>Compte tenu des deux numéros supplémentaires devant être édités en 2010, et du renforcement continu du yen japonais, une augmentation budgétaire sera proposée pour 2011.</p>
<p>2. Prendre conseil auprès du Groupe consultatif sur le commerce (TAG) et du Groupe consultatif de la société civile (GCSC) et faciliter leur implication. [Décisions CIBT 9(XXVIII) et</p>	<p>Travaux de sessions ordinaires.</p> <p>(a) Passer en revue les travaux du TAG et du GCSC et envisager des moyens de renforcer leurs contributions et avis au Conseil.</p>	Conseil	

ACTIVITE	MODALITES D'EXECUTION ET COUTS INDUITS	ORGANE COMPETENT	STADE D'EXECUTION
<p>2(XXXII) [Plan d'action OIBT 2008-2011, Action transversale (p)]</p>	<p>(b) Encourager tout appui à la participation des membres du TAG et du GCSC aux sessions du Conseil.</p> <p>Coûts estimatifs (b) US\$ 80 000 Sources de financement pressenties</p> <p>Année 2010 : US\$ 40 000 Fonds libres d'affectation du compte-subsidaire B du FPB/Compte special</p> <p>Année 2011 : US\$ 40 000 À déterminer</p>		<p>(b) Année 2010 Financement reçu : US\$ 40 000 Financement en attente : US\$ 0</p> <p>Année 2011 Financement reçu : US\$ 0 Financement en attente : US\$ 40 000</p> <p>Une assistance est dispensée pour permettre la participation du TAG et du GCSC à la quarante-sixième session du Conseil.</p>
<p>3. Poursuivre l'intensification des campagnes de relations publiques, sensibilisation et vulgarisation visant à faire connaître au mieux les objectifs de l'Organisation. [Article premier de l'AIBT de 1994] [Article premier de l'AIBT de 1994] [Décision CIBT 5(XXVII)] [Plan d'action OIBT 2008-2011, Action transversales (d), (f)]</p>	<p>Continuer de faire en sorte que l'OIBT touche un public aussi large que possible en améliorant le Rapport annuel de l'OIBT ; en continuant d'améliorer le site web de l'OIBT ; en rédigeant, publiant et diffusant des rapports OIBT utiles ; en produisant et en diffusant des matériaux de vulgarisation ; en organisant des manifestations satellites et en exposant des matériaux de vulgarisation OIBT lors de rencontres et manifestations pertinentes.</p> <p>Coûts estimatifs US\$ 350 000 Sources de financement pressenties</p> <p>Année 2010 : US\$ 175 000 Contributions volontaires préaffectées</p> <p>Année 2011 : US\$ 175 000 À déterminer</p>	Conseil	<p>Année 2010 Financement reçu : US\$ 150 000 Financement en attente : US\$ 25 000</p> <p>Année 2011 Financement reçu : US\$ 0 Financement en attente : US\$ 175 000</p> <p>Les activités de vulgarisation et communication les suivantes ont été effectuées ou sont programmées en 2010 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Actualisation régulière du site web en quatre langues et mise en œuvre d'un système de traduction et organisation pour les sites web en espagnol, français et japonais. • Publication de deux rapports de la série technique, <i>Avantages et inconvénients de la passation de marché</i> (TS 34) et <i>Bonne entente entre voisins – Promouvoir les marchés intra-africains du bois et des produits bois</i> (TS 35); Trois documents TS supplémentaires ; <i>Leveling the playing field</i> (TS 36), <i>Setting standards</i> (TS 37) -- <i>TBC and Long-term Outlook for the Tropical</i>

ACTIVITE	MODALITES D'EXECUTION ET COUTS INDUITS	ORGANE COMPETENT	STADE D'EXECUTION
			<p><i>Timber Market</i> (TS 38) -- TBC, sont en préparation à la date d'achèvement du présent rapport.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réimpression des "Directives OIBT-UICN pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité dans les forêts tropicales de production" (PS 17) et du "Guide pratique de restauration des paysages forestiers" (TS 23) • Publication de six numéros d'Actualités des forêts tropicales (TFU) • Publication du Rapport annuel de 2009 • Création d'affiches, de dépliants et de calendriers • Mars 2010: Participation et manifestation satellite à la 15e CdP de la CITES à Doha (Qatar) • Juin 2010: Participation et stand de diffusion à la réunion de la Commission forestière Asie-Pacifique à Thimphu (Bhoutan) • Juin 2010: Séminaire public sur les forêts tropicales et la biodiversité (avec l'UICN et la JICA), Yokohama (Japon) • Août 2010: participation, stand de diffusion et manifestation collatérale aux vingt-troisième assises mondiales de l'IUFRO à Seoul (République de Corée) • Participation à la semaine mondiale des forêts du COFO de la FAO à Rome (Italie) • Octobre 2010: participation, stand de diffusion et manifestation collatérale à la 10ème CdP de la CDB à Nagoya (Japon) • Décembre 2010: participation, stand de diffusion et manifestation collatérale à la 16e CdP de la CCNUCC et à la 4ème Journée de la Forêt à Cancun (Mexique) • Décembre 2010: participation à cérémonie de transition de l'Année Internationale de la

ACTIVITE	MODALITES D'EXECUTION ET COUTS INDUITS	ORGANE COMPETENT	STADE D'EXECUTION
			<p>Biodiversité à l'Année Internationale des Forêts à Kanazawa (Japon).</p> <p>En fonction des fonds disponibles, diverses manifestation seront préparées en 2011 pour la célébration de l'Année internationale des forêts [cf. 5(b) ci-dessous] et le 25^{ème} anniversaire du lancement des activités opérationnelles de l'OIBT en 1986.</p>
<p>4. Avec l'assistance du Panel d'experts chargé de l'évaluation technique des propositions de projets, évaluer les propositions de projets et d'avant-projets soumises par les pays membres. [Article 27 de l'AIBT de 1994] [Article 26 de l'AIBT de 2006]</p>	<p>Travaux de sessions ordinaires. Organiser et dispenser une assistance aux quatre réunions du Panel d'experts chargé de l'évaluation technique des propositions de projet.</p> <p>Coûts estimatifs US\$ 380 000 Sources de financement pressenties</p> <p>Année 2010 : US\$ 190 000 Fonds d'appui aux Programmes du Compte spécial</p> <p>Année 2011 : US\$ 190 000 À déterminer</p>	Comité conjoint	<p>Année 2010 Financement reçu : US\$ 190 000 Financement en attente : US\$ 0</p> <p>Année 2011 Financement reçu : US\$ 0 Financement en attente : US\$ 190 000</p> <p>Les trente-neuvième et quarantième Panels d'experts ont été réunis à Yokohama (Japon) du 1er au 5 février 2010 et du 2 au 6 août 2010 respectivement.</p>
<p>5. Continuer de faire le nécessaire pour assurer la coopération et la concertation entre l'OIBT et le Partenariat de collaboration sur les forêts (PCF) et prêter son appui au Forum des Nations unies sur les forêts (FNUF) ainsi qu'à d'autres organisations, institutions et initiatives internationales et régionales pertinentes. [Article 14 de l'AIBT de 1994] [Article 29 de l'AIBT de 1994]</p>	<p>Maintenir la participation active de l'OIBT au PCF :</p> <p>(a) Maintenir le détachement d'un fonctionnaire de haut niveau au secrétariat du FNUF au cours de la période biennale et examiner à dates régulières l'efficacité de ce détachement.</p> <p>Coûts estimatifs US\$ 500 000 Source de financement pressentie</p> <p>Contributions volontaires préaffectées</p>	Conseil	<p>(a) Financement reçu : US\$ 0 Financement en attente : US\$ 500 000</p> <p>Cette sous-activité est en attente de financement. Le détachement d'un fonctionnaire de haut niveau au secrétariat du FNUF aux termes des dispositions du Plan de travail biennal pour 2008-2009 a eu lieu du 1er octobre 2009 au 30 septembre 2010.</p>

ACTIVITE	MODALITES D'EXECUTION ET COUTS INDUITS	ORGANE COMPETENT	STADE D'EXECUTION
<p><i>[Décision 8(XXX) du CIBT]</i> <i>[Plan d'action OIBT 2008-2011, Action transversale (o)]</i></p>	<p>(b) Participer à des événements et des activités pour la mise en œuvre de l'Année internationale des forêts (AIF) 2011 et les coparrainer.</p> <p>Coûts estimatifs US\$ 150 000 Source de financement pressentie Contributions volontaires préaffectées</p> <p>(c) Continuer à soutenir la participation de l'OIBT et sa contribution au travail mené en collaboration avec l'IUFRO</p> <p>Coûts estimatifs US\$ 100 000 Source de financement pressentie Contributions volontaires préaffectées</p> <p>(d) Atelier sur la gouvernance forestière, la décentralisation et la REDD en Amérique latine REDD (Mexique, août 2010)</p> <p>Coûts estimatifs US\$ 60 000 Source de financement pressentie Contributions volontaires préaffectées</p>		<p>(b) Financement reçu : US\$ 0 Financement en attente : US\$ 150 000</p> <p>Cette sous-activité est en attente de financement</p> <p>(c) Financement reçu : US\$ 0 Financement en attente : US\$ 100 000</p> <p>Cette sous-activité est en attente de financement.</p> <p>(d) Financement reçu : US\$ 60 000 Financement en attente : US\$ 0</p> <p>L'OIBT a participé et parrainé la participation de 11 représentants de pays membres de l'OIBT en Amérique latine et dans les Caraïbes à l'atelier qui s'est tenu à Oaxaca (Mexique) du 31 août au 3 septembre 2010.</p>
<p>6. Effectuer des études en collaboration avec les partenaires concernés consistant à passer en revue les acquis et réalisations en matière de gestion durable des forêts productrices de bois d'œuvre. <i>[Article 29(3) de l'AIBT de 1994]</i> <i>[Articles 28(4a) de l'AIBT de</i></p>	<p>Financement supplémentaire de la publication et des campagnes de relations publiques sur le rapport sur la situation de la gestion forestière (AFD Tropical 2010).</p> <p>Coûts estimatifs US\$ 100 000 Source de financement pressentie Contributions volontaires préaffectées</p>	Conseil	<p>Financement reçu : US\$ 100 000 Financement en attente : US\$ 0</p> <p>Le rapport AFD Tropical 2010 est en préparation à la date de finalisation du présent rapport. Les rapports des pays seront achevés en octobre; à la mi-octobre, tous les pays producteurs à l'exception du Vanuatu ont remis leurs rapports suivant la grille C&I de report des données.</p>

ACTIVITE	MODALITES D'EXECUTION ET COUTS INDUITS	ORGANE COMPETENT	STADE D'EXECUTION
<p>2006] [Plan d'action OIBT 2008-2011, Action transversale (g)]</p>			<p>Le rapport final ainsi qu'un résumé et une note de synthèse (devant être publiés en un numéro special d'AFT) au début de 2011 dans le cadre de la contribution de l'OIBT à l'Année internationale des Forêts.</p> <p>Il sera fait une présentation de l'avancement du rapport AFD Tropical 2010 au Conseil au cours de cette session. Un financement supplémentaire sera sollicité afin de permettre la publication de ce rapport dans les trois langues de l'OIBT.</p>
<p>7. Poursuivre le suivi des progrès dans l'application des critères et indicateurs de l'aménagement forestier durable. [Articles 1(j), (m) de l'AIBT de 1994] [Articles 1(i), (l), (p) de l'AIBT de 2006] [Décisions 3(XXVI), 5(XXX), 9(XXX), 4(XXXIV) du CIBT] [Plan d'action 2008-2011, Action transversale (g)]</p>	<p>Continuer à fournir une assistance sur demande, à concurrence de US\$ 10 000 par pays, devant permettre aux pays membres producteurs d'élaborer des rapports nationaux dressant l'état des lieux et faisant ressortir les progrès vers la GDF en référence aux C et I de l'OIBT en vue de servir à l'élaboration de AFD Tropical 2010.</p> <p>Coûts estimatifs US\$ 100 000 Source de financement pressentie Contributions volontaires préaffectées</p>	Conseil	<p>Financement reçu : US\$ 50 000 Financement en attente : US\$ 100 000</p> <p>Des financements à la demande ont été mis à disposition de 24 pays pour leur permettre d'actualiser leur rapport national, dont un certain nombre d'entre eux (Brésil, Fidji, Guyana, Honduras, Malaisie, Myanmar, Suriname et Trinidad & Tobago) sans assistance de l'OIBT. Tous ces pays ont déjà remis leur rapport. De nombreux rappels ont été adressés au pays producteur (le Vanuatu) qui n'a pas encore produit de rapport, en l'avisant de la disponibilité de cette assistance.</p>
<p>8. Épauler le programme d'éducation à l'environnement des forêts tropicales destiné à la jeunesse (CEEP). [Article premier de l'AIBT de 1994] [Article premier de l'AIBT de 2006] [Décision CIBT 1(XLIV)] [Plan d'action OIBT 2008-2011, Action transversale (d)]</p>	<p>Suite à l'approbation du Programme d'éducation à l'environnement des forêts tropicales pour la jeunesse (CEEP) à la quarante-quatrième session du CIBT, le secrétariat a assuré le financement de départ de ce programme. La première Conférence sur l'éducation environnementale dans le cadre du CEEP a été réunie à Yokohama en juillet 2009. Les activités à entreprendre en 2010-2011 comprennent :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Création de matériaux pédagogiques supplémentaires issus de la recherche 	Conseil	<p>Financement reçu : US\$ 60 000 Financement en attente : US\$ 240 000</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'OIBT a organisé une manifestation collatérale sur le Programme d'éducation à l'environnement des forêts tropicales destiné à la jeunesse (CEEP) lors des 23^e assises mondiales de l'IUFRO à Seoul (République de Corée) le 25 août 2010. • Le Secrétariat a publié des matériaux

ACTIVITE	MODALITES D'EXECUTION ET COUTS INDUITS	ORGANE COMPETENT	STADE D'EXECUTION
	<ul style="list-style-type: none"> • Création de «forêts écoles » • Pilotage d'une « forêt de l'amitié » • Mise en place d'un réseau d'apprentissage • Organisation d'un camp d'éducation forestière • Envoi de conférenciers • Convocation d'une autre conférence à l'éducation environnementale <p>Coûts estimatifs US\$ 300 000 Source de financement pressentie Contributions volontaires préaffectées</p>		didactiques supplémentaires destinés les enfants des écoles primaires qui traitent de « la pérennisation des forêts tropicales pour notre avenir ». Le lancement de cet ouvrage a eu lieu lors des 23 ^e assises de l'IUFRO à Seoul (Rép. de Corée).
<p>9. Apporter un soutien aux comités consultatifs des programmes thématiques [Articles 20, 24 et 25 de l'AIBT de 2006] [Décisions 9(XLIV), 10(XLIV) du CIBT]</p>	<p>Travaux de sessions ordinaires. Des dispositions financières relatives aux premières réunions des Comités consultatifs des programmes thématiques (à créer) sur les thèmes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Forêts et entreprises communautaires • Transparence du commerce et des marchés • Développement et rentabilité de la filière <p>Coûts estimatifs US\$ 50 000 Source de financement pressentie Contributions volontaires préaffectées</p>	Conseil	<p>Financement reçu : US\$ 50 000 Financement en attente : US\$ 0</p> <p>Les Comités consultatifs des programmes thématiques ont été créés et leurs premières réunions ont eu lieu comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Gestion des forêts communautaires et entreprises (CFME), 1-2 mars 2010 • Transparence du commerce et des marchés (TMT), 4-5 mars 2010
<p>10. En coopération avec les organismes compétents, continuer d'étudier les implications du changement climatique pour les forêts tropicales et la contribution des forêts tropicales à l'atténuation des effets du changement climatique. [Article 1(f) de l'AIBT de 1994] [Articles 1(f), (p) de l'AIBT de</p>	<p>Un soutien de l'OIBT est nécessaire pour aider les membres à formuler et à mettre en œuvre une réponse intégrée du secteur forestier aux changements climatiques, et garantir une participation organisée dans le débat mondial concernant le rôle des forêts tropicales dans l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à leurs effets, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présence et participation active aux réunions de la CCNUCC où sera abordée la question des forêts tropicales. 	Conseil	<p>Financement reçu : US\$ 100 000 Financement en attente : US\$ 175 000</p> <p>Les actions développées à ce jour sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Participation de l'OIBT à la 15^e CdP de la CCNUCC à Copenhague: a) organisation d'une manifestation collatérale commune de l'OIBT, IUFRO et Intercoopération pour débattre des expériences de terrain en

ACTIVITE	MODALITES D'EXECUTION ET COUTS INDUITS	ORGANE COMPETENT	STADE D'EXECUTION
<p>2006] [Décision CIBT 1(XXXVIII)] [Plan d'action 2008-2011, Action transversales (c), (o)]</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Faciliter la participation des pays membres de l'OIBT à des rencontres où le thème des forêts et du changement climatique figureront en bonne place dans l'ordre du jour, s'agissant notamment des actions promues dans le cadre de l'UN-REDD, du FCPC de la Banque mondiale et d'autres initiatives similaires afin de s'assurer que les pays producteurs membres de l'OIBT sont bien informés, activement impliqués, et puissent bénéficier de mesures incitatives à la gestion durable des forêts dans le monde tropical. • Organisation d'une manifestation collatérale aux Conférences des Parties à la CCNUCC sur le rôle de la gestion durable des forêts sous les tropiques en appui à l'atténuation des changements climatiques et à l'adaptation à leurs effets, et permettant la restauration de forêts tropicales dégradées. • Mise en place d'une plateforme d'information en ligne et production de numéros spéciaux de l'AFT sur les forêts tropicales et la REDD+ afin de maintenir les membres de l'OIBT et le grand public informés du rôle des forêts tropicales dans les problématiques du changement climatique. • Prendre en compte le cadre stratégique du PCF sur les forêts et le changement climatique et participer à des initiatives du PCF relatives aux forêts et au changement climatique (notamment sur les définitions) pour faire valoir les perspectives offertes par les forêts tropicales dans ce domaine. • Mettre à jour les informations du Conseil sur l'évolution du débat sur les forêts tropicales dans le cadre de la CCNUCC. <p>Coûts estimatifs US\$ 275 000 Source de financement pressentie Contributions volontaires préaffectées</p>		<p>matière de gestion durable des forêts et ses implications sur le carbone forestier et les marchés du carbone ; b) participation active à la 3^{ème} Journée de la forêt du PCF qui s'est tenue à Copenhague. L'OIBT a organisé et facilité une séance plénière sur la dégradation forestière en partenariat avec le GPFLR et le mouvement Green Belt de la lauréate du prix Nobel Mme Wangari Maathai ; c) Diffusion des publications de l'OIBT ; et d) présentation d'une déclaration de l'OIBT à la 15^{ème} CdP de la CCNUCC sur les forêts de production et le changement climatique, dans le cadre de la REDD+.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Co-facilitation avec le Secrétariat de la CDB, un Groupe de travail du PCF destinée à la promotion d'un message commun sur la gestion durable des forêts (GDF) et ses implications sur le changement climatique. • Participation de l'OIBT à un atelier ONU-REDD/CDB sur les mesures de sauvegarde de la REDD+ à Nairobi (Kenya) du 20 au 23 septembre 2010. • Appui à l'organisation d'un atelier de partenariat REDD+ le 25 octobre 2010 à Nagoya (Japon) en collaboration avec les secrétariats de l'ONU-REDD et du FCPF, du FFPRI et de l'office japonais des forêts, en tant que manifestation parallèle à la 10^{ème} CdP de la CDB, en vue d'un échange d'expériences sur les projets REDD+. • Le document ITTC(XLVI)/10 – « Évolution des débats à la CCNUCC et au GIEC concernant la réduction des émissions dues à la dégradation des forêts et au déboisement et implications pour les forêts tropicales et les producteurs de bois tropicaux » sera présenté au titre du point 16 (a) de l'ordre du jour provisoire.

ACTIVITE	MODALITES D'EXECUTION ET COUTS INDUITS	ORGANE COMPETENT	STADE D'EXECUTION
			<ul style="list-style-type: none"> Organisation par l'OIBT d'une rencontre en marge de la 16^{ème} CdP de la CCNUCC devant se tenir à Cancun (Mexique) le 2 décembre 2010, destinée à diffuser le programme thématique REDDES de l'OIBT et à faire connaître ses liens avec la REDD+ <p>Un financement reste à pourvoir à hauteur de US\$ 175 000 pour pouvoir garantir la mise en œuvre des interventions inscrites à ce programme en 2011.</p>
<p>11. Envisager l'impact de la crise économique et financière mondiale sur le secteur des bois tropicaux et des mesures visant à faciliter une reprise rapide à l'issue de ce repli. <i>[Articles 1(c), 1(d), 1(e), 1(f), 1(i), 1(k), 1(n) de l'AIBT de 1994]</i> <i>[Articles 1(e), 1(d), 1(e), 1(f), 1(i), 1(k), 1(m) de l'AIBT de 2006]</i> <i>[Plan d'action OIBT 2008-2011, Action transversale (c), Résultat attendu 3, Action G]</i></p>	<p>Coûts estimatifs À déterminer avec termes de référence Source de financement pressentie À déterminer</p>		<p>Financement reçu : US\$ 150 000 Financement en attente : US\$ 0</p> <p>Une proposition intitulée « Améliorer la résilience du secteur des bois tropicaux aux impacts des crises économiques et financières mondiales et régionales » (TMT-SPD 002/10 Rev.1 (M)), d'un budget de US\$ 150 000, a été préparée et soumise par le Secrétariat au titre du Programme thématique sur la transparence du commerce et du marché (TMT). Le financement de cette proposition a été approuvé dans le cadre du TMT le 17 septembre 2010 en vue de son exécution immédiate.</p>
<p>12. Analyser les incidences économiques des politiques d'encadrement des marchés publics sur les marchés des bois tropicaux.</p>	<p>Coûts estimatifs À déterminer avec TdR Source de financement pressentie À déterminer</p>	CEM	<p>Cette activité est en attente de financement.</p>
<p>13. Évaluer les ressources requises pour réaliser la gestion durable des forêts tropicales.</p>	<p>Coûts estimatifs À déterminer avec TdR Source de financement pressentie À déterminer</p>	CRF	<p>Cette activité est en attente de financement. Le Secrétariat a élaboré le projet de mandat destiné à l'examen du CRF à sa quarante-quatrième session.</p>

ACTIVITE	MODALITES D'EXECUTION ET COUTS INDUITS	ORGANE COMPETENT	STADE D'EXECUTION
14. Examiner le déroulement de l'exécution du programme de travail pour la période biennale 2010-2011. <i>[Article 24 de l'AIBT de 2006]</i> <i>[Plan d'action OIBT 2008-2011 : Livraison, suivi et évaluation]</i>	Travaux de sessions ordinaires.	Conseil	Le rapport d'activité sur l'exécution du PTB 2010-2011 sera présenté à la quarante-sixième session du Conseil devant se tenir à Yokohama du 13 au 18 décembre 2010.
15. Examiner le projet de programme de travail pour la période biennale 2012-2013. <i>[Décisions CIBT 7(XXV), 2(XXXI), 9(XXXIV)]</i>	Travaux de sessions ordinaires.	Conseil	le projet de programme de travail pour la période biennale 2012-2013 sera présenté à la quarante-septième session du Conseil en 2011.
16. Envisager et prendre des mesures relatives à l'entrée en vigueur de l'AIBT de 2006. <i>[Article 26(1) de l'AIBT de 2006]</i> <i>[Décision CIBT 3(XLI)]</i>	(a) Faire le point des dépôts d'instruments de ratification, acceptation, approbation ou accession à l'AIBT de 2006 ainsi que de l'application des autres dispositions de la Décision 3(XLI), ainsi que des consultations devant avoir lieu avec le Secrétaire général des Nations Unies sur cette question. (b) Déterminer les fonctions et le domaine d'intervention des comités et des organes subsidiaires visés à l'article 26(1) de l'AIBT 2006, en veillant plus particulièrement à la réorganisation du Comité de l'économie, des statistiques et des marchés.	Conseil	(a) Le Directeur exécutif rendra compte des mesures relatives à l'entrée en vigueur de l'AIBT de 2006 au titre du point 12 de l'Ordre du jour provisoire. (b) Un projet de décision sur les fonctions et le domaine d'intervention des comités et des organes subsidiaires a été élaboré lors de « la réunion d'Accra » et son entrée en vigueur est suspendue à l'adoption par le Conseil de l'AIBT de 2006.
17. Statuer sur l'admissibilité des actions, projets et avant-projets approuvés à un financement à partir du Sous-compte B du Fonds du Partenariat de Bali. <i>[Article 21 de l'AIBT de 1994]</i> <i>[Article 29(1) de l'AIBT de 1994]</i> <i>[Décision 4(XXX) du CIBT]</i>	Travaux de sessions ordinaires. Le Groupe de travail créé aux termes de la Décision 4(XXX) dispense ses avis au Conseil sur l'admissibilité des actions, avant-projets et projets à un financement par le Sous-compte B.	Conseil	Le Groupe de travail du sous-compte B du Fonds du Partenariat de Bali se réunira durant la quarante-sixième session du Conseil afin de statuer sur cette admissibilité.

ACTIVITE	MODALITES D'EXECUTION ET COUTS INDUITS	ORGANE COMPETENT	STADE D'EXECUTION
<p>18. Statuer sur les travaux de projets, y compris leur financement, en prenant en compte les recommandations formulées par les Comités sur les propositions de projets et les projets approuvés en cours et achevés. <i>[Articles 20, 21 et 25 de l'AIBT de 1994]</i> <i>[Articles 20, 21 et 25 de l'AIBT de 2006]</i></p>	<p>Travaux de sessions ordinaires.</p>	<p>Conseil</p>	<p>À sa quarante-sixième session le Conseil passera en revue les recommandations des Comités et statuera sur les travaux de projet dont leur financement.</p>
<p>19. Allouer des fonds qui, dans le Fonds du partenariat de Bali et/ou le Compte spécial, sont dépourvus d'affectation, pour financer l'exécution d'actions, projets et avant-projets approuvés et admissibles à ce mode de financement. <i>[Article 21 de l'AIBT de 1994]</i> <i>[Article 21 de l'AIBT 2006]</i> <i>[Décision 4(XXX) du CIBT]</i></p>	<p>Travaux de sessions ordinaires. Le Groupe de travail constitué aux termes de la Décision CIBT 4(XXX) dispense ses avis au Conseil sur les financements par le Sous-compte B.</p>	<p>Conseil</p>	<p>Le Groupe de travail du sous-compte B du Fonds du Partenariat de Bali se réunira durant la quarante-sixième session du Conseil afin de statuer sur l'affectation des fonds non préaffectés disponibles.</p>
<p>20. Examiner le déroulement de l'exécution, du suivi et de l'évaluation des avant-projets, projets et activités relevant du compte subsidiaire des programmes thématiques. <i>[Article 20(6) de l'AIBT de 2006]</i> <i>[Décision 9(XLIV), 10(XLIV) du CIBT]</i></p>	<p>Travaux de sessions ordinaires.</p>	<p>Conseil</p>	<p>Le rapport d'activité sur l'exécution des programmes thématiques sera présenté au Conseil lors de sa quarante-sixième session au titre du point 15 de l'ordre du jour provisoire.</p>

ACTIVITE	MODALITES D'EXECUTION ET COUTS INDUITS	ORGANE COMPETENT	STADE D'EXECUTION
21. Effectuer l'examen annuel et l'évaluation de la situation internationale du bois. <i>[Article 30(a) de l'AIBT de 1994]</i> <i>[Article 28 de l'AIBT de 2006]</i> <i>[Plan d'action OIBT 2008-2011, Action transversales (c), (j), Résultat attendu 3 (A)]</i>	Travaux de sessions ordinaires.	Conseil	Le document ITTC(XLVI)/5 relatifs à l'examen annuel et à l'évaluation de la situation mondiale du bois pour 2010 sera rédigé et présenté au Conseil à sa quarante-sixième session au titre du point 11 de l'ordre du jour provisoire.
22. Examiner les rapports du Groupe consultatif non officiel (GCNO). <i>[Décisions CIBT 3(XXII), 5(XXVI)]</i>	Travaux de sessions ordinaires.	Conseil	Le Conseil recevra ce rapport à la vingt-quatrième session du Groupe consultatif non officiel au titre du point 9 de l'ordre du jour provisoire.
23. Assurer le suivi et l'évaluation effectifs des projets approuvés dans les différents Comités. <i>[Article 27 de l'AIBT de 1994]</i> <i>[Article 26 de l'AIBT de 2006]</i>	Travaux de sessions ordinaires.	Conseil	<p>Dans le cadre du CEM, un total de huit missions de surveillance de projets a été effectué en 2010, couvrant un avant-projet et six projets.</p> <p>Dans le cadre du CFI, a total of 25 missions de surveillance (12 comités directeurs de projet et 13 comités techniques de projet) a été effectué en 2010.</p> <p>Dans le cadre du CRF, un total de 59 missions de comités directeurs de projet et comités techniques de projet a été effectué en 2010.</p>
24. Passer en revue les résultats pertinents des travaux de projets et d'orientation des Comités <i>[Articles 24 et 27 de l'AIBT de 1994]</i> <i>[Articles 24 et 26 de l'AIBT de 2006]</i>	Travaux de sessions ordinaires.	Conseil	À sa quarante-sixième session le Conseil examinera et approuvera les rapports des sessions associées des Comités au titre du point 23 de son ordre du jour provisoire.

ACTIVITE	MODALITES D'EXECUTION ET COUTS INDUITS	ORGANE COMPETENT	STADE D'EXECUTION
<p>25. Approuver la sélection des projets pour évaluation à postériori en respectant les procédures évoquées à la Décision 3(XXVIII) du CIBT. <i>[Décision CIBT 3(XXVIII)]</i></p>	<p>Travaux de sessions ordinaires.</p>	<p>Conseil</p>	<p>Le CEM à sa quarante-quatrième session examinera l'évaluation à postériori d'une sélection de trois projets achevés.</p> <p>Le CFI à sa quarante-quatrième session examinera l'évaluation à postériori d'une sélection de trois projets achevés.</p> <p>Le CRF à sa quarante-quatrième session examinera l'évaluation à postériori de douze projets achevés dans trois groupes thématiques : Critères et indicateurs de la gestion durable des forêts ; Conservation de la biodiversité et Croissance et rendement des plantations forestières.</p>
<p>26. Produire des indications aux pays membres en matière de formulation de propositions de projets pertinentes qui répondent aux priorités énoncées dans le Plan d'action OIBT 2008-2011. <i>[Article 27 de l'AIBT de 1994]</i> <i>[Article 26 de l'AIBT de 2006]</i></p>	<p>Travaux de sessions ordinaires.</p>	<p>Conseil</p>	<p>Au titre du Cycle des programmes thématiques du printemps 2010, deux pays (Guatemala, Ghana) ont reçu une aide à la préparation de leurs propositions.</p> <p>Le projet PD 456/07 -- Renforcement des capacités des membres du réseau des institutions de formation forestière et environnementale d'Afrique centrale (RIFFEAC) pour la formation en gestion durable des concessions forestières, soumis par cinq pays d'Afrique centrale, a bénéficié de l'appui de l'OIBT dans sa révision.</p>
<p>27. Envisager et, s'il y a lieu, prendre des mesures destinées à diffuser des informations sur les conclusions et résultats des projets. <i>[Article 27 de l'AIBT de 1994]</i> <i>[Article 26 de l'AIBT de 2006]</i></p>	<p>Travaux de sessions ordinaires.</p>	<p>Conseil</p>	<p>Des informations sur les conclusions et résultats des projets sont présentées sur le site Web de l'OIBT, dans les rapports annuels ainsi que dans Actualités des forêts tropicales (AFD).</p>

ACTIVITE	MODALITES D'EXECUTION ET COUTS INDUITS	ORGANE COMPETENT	STADE D'EXECUTION
<p>28. Encourager et intensifier le degré de participation des acteurs non gouvernementaux aux activités de l'Organisation. <i>[Article 1(j) de l'AIBT de 1994]</i> <i>[Articles 1(c), 1(j), 1(r) de l'AIBT de 2006]</i> <i>[Plan d'action 2008-2011, Action transversale (p)]</i></p>	<p>Travaux de sessions ordinaires.</p>	<p>Conseil</p>	<p>L'OIBT facilite aujourd'hui des initiatives entre l'Indonésie et le secteur privé japonais (à savoir Ito Yokado – Groupe 7/11 et la société Marubeni Corporation) en faveur de la conservation des ressources forestières et d'une amélioration des moyens d'existence dans le cadre d'une mise en œuvre pilote de la REDD+.</p> <p>En Amérique latine, l'implication d'agents économiques non gouvernementaux a donné lieu à la signature de protocoles d'accords avec l'Association péruvienne des exportateurs et la Chambre bolivienne de la profession forestière en vue de l'organisation de manifestations de la profession.</p>
<p>29. Poursuivre les travaux en matière de partenariat avec la société civile et le secteur privé visant la gestion durable, la certification et la vérification de légalité. <i>[Articles 1(d), (e), (k) de l'AIBT de 1994]</i> <i>[Articles 1(d), (k), (n), (o) l'AIBT de 2006]</i> <i>[Décision CIBT 5(XXXIII)]</i> <i>[Plan d'action OIBT 2008-2011, Action transversale (p)]</i></p>	<p>Travaux de sessions ordinaires. Continuer à examiner et à passer en revue les partenariats avec la société civile et le secteur privé visant la gestion durable des forêts.</p>	<p>Conseil</p>	<p>Trois partenariats entre la société civile et le secteur privé ont été mis en œuvre dans le cadre de cette activité en Indonésie, en Papouasie-Nouvelle-Guinée et au Brésil. Des exposés sur le développement de ces partenariats en Indonésie et en Papouasie-Nouvelle-Guinée seront produits à la quarante-sixième session du Conseil.</p>

TRAVAUX DES COMITÉS

ACTIVITE	MODALITES D'EXECUTION ET COUTS INDUITS	ORGANE COMPETENT	STADE D'EXECUTION
<p>30. Collaborer avec le Groupe consultatif sur le commerce (TAG) à l'organisation et à la tenue, durant les sessions du CIBT en 2010 et 2011, de la Discussion annuelle OIBT sur le marché portant sur le commerce mondial des bois tropicaux.</p> <p><i>[Articles 1(e), (h), Article 27(1) de l'AIBT de 1994]</i> <i>[Articles 1(e), (h) de l'AIBT de 2006]</i> <i>[Plan d'action OIBT 2008-2011, Résultat attendu 3 (B)]</i></p>	<p>Travaux de sessions ordinaires. Le thème de chaque discussion sur le marché sera déterminé lors de la session du Conseil qui la précède immédiatement.</p> <p>Coûts estimatifs US\$ 100 000 Source de financement pressentie Année 2010 : US\$ 50 000 Contributions volontaires préaffectées Année 2011 : US\$ 50 000 À déterminer</p>	CEM	<p>Financement reçu : US\$ 0 Financement en attente : US\$ 100 000</p> <p>Cette activité est en attente de financement. Le Secrétariat collabore avec le TAG à la préparation et à la tenue de la Discussion annuelle OIBT sur le marché pour 2010 sur le thème « Innovations et technologies dans la filière bois » en conjonction avec la quarante-sixième session du Conseil et la quarante-quatrième session de ses comités techniques associés.</p>
<p>31. Poursuivre la publication du bulletin bi-hebdomadaire d'information sur le marché (MIS)</p> <p><i>[Articles 29, Article 30 de l'AIBT de 1994]</i> <i>[Articles 27, Article 28 de l'AIBT de 2006]</i> <i>[Plan d'action OIBT 2008-2011, Résultat attendu 3 (C)]</i></p>	<p>Travaux de sessions ordinaires. Approbation et financement d'une prorogation de deux ans du projet PD 16/93 Rev.4 (M) exécuté par le secrétariat.</p> <p>Coûts estimatifs US\$ 700 000 Sources de financement pressenties Année 2010 : US\$ 350 000 Fonds libres d'affectation du compte-subsidaire B du FPB/Compte spécial Année 2011 : US\$ 350 000 À déterminer</p>	CEM	<p>Année 2010 Financement reçu : US\$ 350 000 Financement en attente : US\$ 0</p> <p>Année 2011 Financement reçu : US\$ 0 Financement en attente : US\$ 350 000</p> <p>Le Rapport sur le marché des bois tropicaux dans le cadre du MIS a été régulièrement publié dans le respect de ses échéances depuis le début de 2010.</p>
<p>32. Favoriser l'équité entre les sexes dans les régimes fonciers des forêts en matière de gestion des forêts et d'entreprise forestière.</p> <p><i>[Articles 1(c), (j), (r) de l'AIBT]</i></p>	<p>Élaborer une étude globale sur la parité hommes-femmes en matière de régime foncier des forêts tropicales en vue de :</p> <ul style="list-style-type: none"> Évaluer, dans les pays possédant des forêts tropicales, le statut d'équité entre les hommes 	CRF	<p>Financement reçu : US\$ 0 Financement en attente : US\$ 120 000</p> <p>Cette activité est en attente de financement.</p>

ACTIVITE	MODALITES D'EXECUTION ET COUTS INDUITS	ORGANE COMPETENT	STADE D'EXECUTION
<p>de 2006] [Plan d'action 2008-2011, Résultat attendu 5 (A), (F)]</p>	<p>et les femmes concernant la propriété forestière et les entreprises forestières, pour servir de point de départ à un plus ample dialogue et la recherche d'une meilleure équité dans ce domaine.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Proposer aux gouvernements des lignes directrices destinées à appuyer des entreprises ouvertes à cette parité et de nouvelles spéculations où les femmes occupent une place prépondérante. • Instaurer un dialogue actif avec les réseaux de soutien de fédérations de productrices forestières et de femmes aménagistes de forêts et intégrer leurs points de vue dans les activités et projets OIBT. <p>Coûts estimatifs US\$ 120 000 Source de financement pressentie Contributions volontaires préaffectées</p>		

À ÉLABORER PLUS AMPLEMENT PAR LE SECRETARIAT DANS LE CADRE DES PROGRAMMES THÉMATIQUES

ACTIVITE	MODALITES D'EXECUTION ET COUTS INDUITS	ORGANE COMPETENT	STADE D'EXECUTION
<p>33. Diffuser et échanger des informations sur les produits, résultats, retombées et enseignements dégagés des travaux de projets de l'OIBT et sur sa contribution à la GDF et au développement durable dans les pays membres, en s'attachant plus particulièrement à l'implication et à la participation des populations.</p>	<p>Prendre des dispositions en vue de la tenue des ateliers régionaux dans les trois régions productrices de bois d'œuvre dans le but de diffuser et d'échanger les produits, résultats et répercussions ainsi que les enseignements tirés des travaux de projets de l'OIBT et de leur contribution à la gestion durable des forêts et au développement durable dans les pays membres de l'OIBT.</p> <p>Comme il était recommandé dans le document CRF(XLI)/8 que des ateliers régionaux ou des réunions équivalentes d'exécutants de projets OIBT soit</p>	<p>Conseil</p>	<p>Financement reçu : US\$ 0 Financement en attente : US\$ 300 000</p> <p>Cette activité est en attente de financement.</p>

ACTIVITE	MODALITES D'EXECUTION ET COUTS INDUITS	ORGANE COMPETENT	STADE D'EXECUTION
<p><i>[Articles 1(c), (r) de l'AIBT de 2006]</i> <i>[Plan d'action 2008-2011, Action transversale (f)]</i></p>	<p>régulièrement organisés en vue d'assurer des échanges d'expériences en matière de GDF, ces ateliers régionaux accueilleront des membres du personnel d'exécution de projets OIBT et des experts sélectionnés spécialistes de la participation communautaire à la GDF dans une perspective de lutte contre la pauvreté.</p> <p>Coûts estimatifs US\$ 300 000 Source de financement pressentie Contributions volontaires</p>		
<p>34. Mettre en exergue les améliorations apportées par de nouvelles techniques issues de projets OIBT <i>[Articles 1(f), (i), (m) de l'AIBT de 1994]</i> <i>[Articles 1(f), (i), (p) de l'AIBT de 2006]</i> <i>[Plan d'action OIBT 2008-2011, Action transversale (a)]</i></p>	<p>L'OIBT a financé plus de 180 projets dans le domaine de l'industrie forestière pour une valeur totale de 90,4 millions de dollars US. En vue de diffuser les résultats de ces projets, et mettre à la disposition des utilisateurs finals (industries forestières, la recherche et les institutions universitaires, agences gouvernementales, etc.) les informations sur la recherche, les technologies et les améliorations apportées en vue d'application supplémentaires, y compris dans l'élaboration d'orientations souhaitables et la coopération Sud-Sud, l'OIBT prendra des mesures devant permettre de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Recueillir dans une base de données Internet des informations sur les techniques produites par les projets de l'OIBT menés à bien au cours des 10 dernières années et la rendre disponible par l'intermédiaire du site web actuel. • Exposer dans le cadre d'un salon adéquat l'utilisation des techniques et technologies nouvelles ou améliorées et diffuser auprès des membres producteurs et consommateurs les résultats de recherche et les connaissances disponibles. • Accueillir, en collaboration avec les partenaires concernés, une manifestation parallèle dans le salon professionnel idoine sur le développement des techniques de l'industrie 	Conseil	<p>Financement reçu : US\$ 0 Financement en attente : US\$ 140 000</p> <p>Cette activité est en attente de financement.</p>

ACTIVITE	MODALITES D'EXECUTION ET COUTS INDUITS	ORGANE COMPETENT	STADE D'EXECUTION
	<p>forestière en mettant en exergue la contribution de l'OIBT dans le domaine.</p> <p>Coûts estimatifs US\$ 140 000 Source de financement pressentie Contributions volontaires</p>		
<p>35. Mesurer les impacts des aires de conservation, de protection et les aires transfrontalières en ce qui concerne la réalisation de la gestion durable des forêts. [ITTA, 1994, Article 1(l) de l'AIBT de 1994] [Articles 1(m), (q), (r) de l'AIBT de 2006] [ITTO Action 2008-2011, Action transversales (e), (f)]</p>	<p>Prendre des dispositions en vue de la tenue d'une conférence internationale sur la conservation de la biodiversité dans les forêts tropicales transfrontalières dans le but de promouvoir l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de pratiques forestières visant la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité, en tenant compte de l'expérience de l'OIBT et de ses partenaires en matière d'aires protégées transfrontalières, ainsi que les Directives OIBT-UICN pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité dans les forêts tropicales de production du bois.</p> <p>Cette conférence permettra la diffusion et l'échange des extrants et résultats et de débattre des répercussions et des enseignements du travail mené dans le cadre des projets de l'OIBT en matière de conservation de la biodiversité dans les pays membres, avec un accent particulier sur les projets de conservation transfrontaliers Cameroun/Gabon, Cambodge/Thaïlande, Malaisie/Indonésie, Équateur/Pérou et Bolivie/Pérou.</p> <p>En étroite coopération avec les organisations internationales et nationales s'occupant d'environnement et avec les gouvernements, la conférence sera organisée dans un pays choisi en Amérique latine en 2010.</p> <p>Les résultats de la conférence seront diffusés lors de la 10^e Conférence des Parties à la CDB qui aura lieu à Nagoya, au Japon, en Octobre 2010.</p>	Conseil	<p>Financement reçu : US\$ 200 000 (financement extérieur aux PT) Financement en attente : US\$ 100 000</p> <p>Cette activité a reçu un financement partiel de US\$ 200 000. Elle a été ajustée au budget réduit et développée comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une Conférence internationale sur la conservation de la biodiversité dans les forêts tropicales transfrontalières a été organisée à Quito (Equateur) du 21 au 24 juillet 2010 en partenariat avec le Secrétariat de la CDB et l'UICN, avec l'appui du gouvernement d'Equateur et celui de l'ONG <i>Fundación Natura</i> et <i>Conservation International Ecuador</i> ; cette manifestation a rassemblé une centaine de participants de toutes les régions tropicales. La conférence a mis en exergue l'importance des aires de conservation transfrontalière (ACT) dans les forêts tropicales et a fait le point des expériences menées à ce jour. Son message a été présenté lors d'une manifestation collatérale à la 10^{ème} CdP à la CDB à Nagoya (Japon). Les communications de cette conférence, ses résultats et recommandations seront réunis dans un numéro spécial d'Actualités des forêts tropicales (AFT).

ACTIVITE	MODALITES D'EXECUTION ET COUTS INDUITS	ORGANE COMPETENT	STADE D'EXECUTION
	Coûts estimatifs US\$ 300 000 Source de financement pressentie Contributions volontaires		La réduction budgétaire de cette activité a empêché une participation large à la Conférence, pour laquelle était initialement projetée la participation de 200 personnes ; la Conférence n'a pu réunir qu'un total de 106 participants. La diffusion des résultats de la Conférence a également été limitée par le financement partiel de cette activité.
36. Favoriser l'accès des petites et moyennes entreprises (PME) à des financements. <i>[Article 1(g) de l'AIBT de 1994]</i> <i>[Article 1(g) de l'AIBT de 2006]</i> <i>[Plan d'action OIBT 2008-2011, Résultat attendu 1 (A)]</i>	En collaboration avec les partenaires concernés, prendre des dispositions pour suivre l'une des principales recommandations des forums de l'investissement organisés par l'OIBT, soit la promotion de lignes de crédit accessibles aux PME. Replacer les lignes de crédit dans le contexte plus large des outils financiers à la disposition des producteurs, et noter les lignes de crédit les plus adaptées aux différentes activités de la filière en effectuant une étude sur la mise en place réussie de lignes de crédit pour le secteur forestier en vue d'identifier les facteurs, les politiques et les instruments qui peuvent être utilisés pour multiplier les effets dans d'autres pays en : <ul style="list-style-type: none"> • organisant une conférence internationale afin de diffuser les résultats de l'étude auprès des gouvernements nationaux, des banques de développement, les banques commerciales et de la filière; • aidant un pays par région, afin de mettre en œuvre les recommandations de l'étude et d'améliorer sa politique nationale dans le but de promouvoir l'accès des PME au crédit Coûts estimatifs US\$ 150 000 Source de financement pressentie Contributions volontaires	CFI	Financement reçu : US\$ 0 Financement en attente : US\$ \$150 000 Cette activité est en attente de financement.

ACTIVITE	MODALITES D'EXECUTION ET COUTS INDUITS	ORGANE COMPETENT	STADE D'EXECUTION
<p>37. Favoriser un commerce intra-africain pérenne des bois et produits dérivés africains <i>[Articles 1(d), (e), (f), (i), (k) de l'AIBT de 1994]</i> <i>[Articles 1(d), (f), (h), (i), (k) de l'AIBT de 2006]</i> <i>[Plan d'action OIBT 2008-2011, Résultat attendu 1 (B), (C), (E)]</i></p>	<p>En coopération étroite avec les organisations internationales compétentes et le TAG de l'OIBT, réaliser une étude sur l'harmonisation de la nomenclature des noms commerciaux des essences africaines à bois d'œuvre.</p> <p>Coûts estimatifs US\$ 60 000 Source de financement pressentie Contributions volontaires</p>	CFI	<p>Financement reçu : US\$ 0 Financement en attente : US\$ 60 000</p> <p>Cette activité est en attente de financement.</p>
<p>38. Promouvoir le rôle des produits forestiers non ligneux (PFNL) et les services écologiques dans l'intérêt de la gestion durable des forêts tropicales et d'une amélioration des moyens d'existence dans ces forêts. <i>[Articles 1(i), (f) de l'AIBT de 1994]</i> <i>[Articles 1(c), (f), (q) de l'AIBT de 2006]</i> <i>[Plan d'action OIBT 2008-2011, Résultat attendu 1 (F), (G), (I)]</i></p>	<p>En coopération étroite avec la FAO, faciliter des réunions d'experts comportant les objectifs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réunir des informations sur le potentiel et l'actualité concernant les produits forestiers non ligneux et tirer les enseignements de l'exécution de projets OIBT sur le PFNL dans les pays participants. • Analyser les éléments nécessaires pour constituer des réseaux entre les pays participants et définir des stratégies d'intervention visant à améliorer les techniques de transformation et de commercialisation. • Formuler une proposition de projet régional axé sur la création de réseaux destinés à promouvoir la valorisation, la commercialisation et les filières des produits PFNL dans l'intérêt de la GFD et d'une amélioration des moyens d'existence. <p>Coûts estimatifs US\$ 130 000 Source de financement pressentie Contributions volontaires</p>	CFI	<p>Financement reçu : US\$ 0 Financement en attente : US\$ 130 000</p> <p>Cette activité est en attente de financement.</p>

ACTIVITE	MODALITES D'EXECUTION ET COÛTS INDUITS	ORGANE COMPETENT	STADE D'EXECUTION
<p>39. Promouvoir l'adoption de chartes des entreprises de la filière forêt-bois. <i>[Articles 1(d), (i) de l'AIBT de 1994]</i> <i>[Articles 1(d), (l), (n), (o) de l'AIBT de 2006]</i> <i>[Plan d'action OIBT 2008-2011, Résultat attendu 1 (H)]</i></p>	<p>En collaboration avec les partenaires concernés, prendre des dispositions en vue de recueillir et de synthétiser les démarches d'adoption de chartes ("codes de conduite volontaires") dans les pays membres producteurs et aider certains pays membres et leurs associations professionnelles à adopter de telles chartes et illustrer ces démarches en faisant état des enseignements qui peuvent en être tirés en vue de leur diffusion.</p> <p>Coûts estimatifs US\$ 170 000 Source de financement pressentie Contributions volontaires</p>	CFI	<p>Financement reçu : US\$ 0 Financement en attente : US\$ 170 000</p> <p>Cette activité est en attente de financement.</p>
<p>40. Apporter un appui à certains pays membres producteurs dans la promotion de bioénergie dérivée du bois par l'exploitation des résidus et déchets de bois <i>[Articles 1(i), Article 27(3b) de l'AIBT de 1994]</i> <i>[Articles 1(a), (c), (f), (p), (s) de l'AIBT de 2006]</i> <i>[Plan d'action OIBT 2008-2011, Résultat attendu 2 (A)]</i></p>	<p>En se fondant sur résultats et les recommandations des forums internationaux et régionaux sur la bioénergie dérivée du bois, l'activité vise à aider davantage les pays membres à formuler des propositions de projets visant à développer la bioénergie dérivée du bois par :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la collecte d'informations sur les potentialités du pays à promouvoir la bioénergie dérivée du bois par la valorisation des résidus et déchets ligneux (y compris la disponibilité de résidus de bois et les déchets ligneux, l'existence d'une technologie de valorisation, de marchés pour les produits et de ressources humaines). • L'analyse des besoins du pays et la mise en place des priorités dans la promotion de bioénergie dérivée du bois exploitant les résidus de bois et les déchets ligneux. • Élaboration d'une proposition de projet sur la bioénergétique dérivée du bois exploitant les résidus et déchets ligneux, qui sera soumise à l'OIBT et à d'autres bailleurs de fonds pressentis. <p>Coûts estimatifs US\$ 100 000 Source de financement pressentie Contributions volontaires</p>	CFI	<p>Financement reçu : US\$ 0 Financement en attente : US\$ 100 000</p> <p>Cette activité est en attente de financement.</p>

ACTIVITE	MODALITES D'EXECUTION ET COUTS INDUITS	ORGANE COMPETENT	STADE D'EXECUTION
<p>41. Renforcement des capacités de promouvoir des techniques de transformation rentables du bois dans les pays producteurs de bois tropicaux. <i>[Articles 1(c), (f), (i), Article 27(3a) de l'AIBT de 1994]</i> <i>[Articles 1(f), (i) de l'AIBT de 2006]</i> <i>[Plan d'action OIBT 2008-2011, Résultat attendu 2 (A), (C)]</i></p>	<p>Cette activité pilote se concentrera dans les pays producteurs membres en régions Afrique, Asie-Pacifique et Amérique latine et Caraïbes où la filière forêt-bois connaît des problèmes de défaut de rentabilité et souffre d'un manque de ressources humaines.</p> <p>L'étendue des formations en entreprise qui doivent être dispensées aux filières des pays membres permettra de traiter le renforcement des capacités dans les filières bois partageant les mêmes problématiques, à savoir stockage et chargement des grumes, séchage au four, affûtage et préparation des lames de scie, aboutage en queue-d'aronde, laminage, emballage, maîtrise des déchets, entretien et dispositions connexes, sécurité et moral.</p> <p>Coûts estimatifs US\$ 250 000 Source de financement pressentie Contributions volontaires</p>	CFI	<p>Financement reçu : US\$ 100 000 Financement en attente : US\$ 150 000</p> <p>Des formations en interne ont été dispensées dans les lieux suivants :</p> <p>La Papouasie-Nouvelle-Guinée du 16 au 21 juin 2010, couvrant trois usines (une unité d'usinage du bois, une scierie, et une usine de contreplaqué); le Guyana du 19 au 25 juillet 2010, couvrant cinq usines (trois scieries et 2 fabriques de meubles et unités d'usinage); et au Myanmar du 16 au 19 août 2010, couvrant trois usines (une usine de contreplaqué, une unité d'usinage et moulurage, et une fabrique de meubles).</p>
<p>42. Renforcer la capacité technique des pays membres, en particulier des pays en développement, à répondre aux exigences statistiques et à produire les rapports y afférents. <i>[Article 30(5) de l'AIBT de 1994]</i> <i>[Article 27 de l'AIBT de 2006]</i> <i>[Plan d'action OIBT 2008-2011, Résultat attendu 3 (D)]</i></p>	<p>Fournir sur demande une assistance à des pays membres, destinée à renforcer et enrichir leurs travaux et rapports statistiques.</p> <p>Coûts estimatifs US\$ 100 000 Source de financement pressentie Contributions volontaires</p>	CEM	<p>Financement reçu : US\$ 0 Financement en attente : US\$ 100 000</p> <p>Cette activité est en attente de financement. Au titre des dispositions du Programme de travail biennal de l'OIBT pour 2008-2009, un atelier national de formation aux statistiques a été mené à Mexico du 20 au 23 avril 2010 en collaboration avec la CONAFOR (organisme hôte), le SMARNAT et la FAO. La Thaïlande a officiellement sollicité un atelier national tandis que le Brésil et l'Indonésie ont fait connaître des souhaits similaires.</p>
<p>43. Renforcement des travaux statistiques et bases de données statistiques. <i>[Article 29 de l'AIBT de 1994]</i> <i>[Article 27 de l'AIBT de 2006]</i></p>	<p>Le comité prendra des dispositions relatives aux activités destinées à améliorer les bases de données statistiques, à maintenir l'accès aux bases de données sur le commerce international des produits forestiers et à maintenir sa participation au Groupe de travail</p>	CEM	<p>Financement reçu : US\$ 0 Financement en attente : US\$ 100 000</p> <p>Cette activité est en attente de financement.</p>

ACTIVITE	MODALITES D'EXECUTION ET COUTS INDUITS	ORGANE COMPETENT	STADE D'EXECUTION
<p><i>[Plan d'action OIBT 2008-2011, Résultat attendu 3 (D), (E)]</i></p>	<p>intersecrétariat sur les statistiques forestières ainsi qu'aux processus d'élaboration du questionnaire commun sur le secteur forestier.</p> <p>Coûts estimatifs US\$ 100 000 Source de financement pressentie Contributions volontaires Année 2010 : US\$ 50 000</p> <p>À déterminer Année 2011 : US\$ 50 000</p>		<p>L'OIBT a participé à une réunion du Groupe de travail intersecrétariat sur les statistiques du secteur forestier qui s'est tenue en janvier 2010.</p>
<p>44. Passer en revue le marché du bois dans deux grands pays importateurs de bois tropicaux. <i>[Article 1(e), Article 27(1) de l'AIBT de 1994]</i> <i>[Article 1(e), (h) de l'AIBT de 2006]</i> <i>[Plan d'action OIBT 2008-2011, Résultat attendu 3 (F)]</i></p>	<p>Travaux de sessions ordinaires. Des dispositions relatives aux études et aux marchés qui doivent en faire l'objet pourront être proposées par le comité.</p> <p>Coûts estimatifs US\$ 200 000 Source de financement pressentie Contributions volontaires Année 2010 : US\$ 100 000 Année 2011 : US\$ 100 000</p>	CEM	<p>Financement reçu : US\$ 0 Financement en attente : US\$ 200 000</p> <p>Cette activité est en attente de financement.</p>
<p>45. Continuer à promouvoir l'application des lois forestières. <i>[Article 1(c), (d) de l'AIBT de 1994]</i> <i>[Article 1(n) de l'AIBT de 2006]</i> <i>[Décision 6(XXXI) du CIBT]</i> <i>[Plan d'action OIBT 2008-2011, Résultat attendu 4 (A)]</i></p>	<p>En coopération avec la FAO, continuer, autant que nécessaire et sur demande, à diffuser et à favoriser le recours aux "pratiques les plus aptes à renforcer le respect des lois forestières", élaborées conjointement par l'OIBT et la FAO, et fournir une rétroinformation sur les ateliers. Cette coopération portera sur l'élaboration d'un descriptif des technologies mises en œuvre par les pays dans le contrôle des coupes forestières illégales et du trafic de bois, pour examen et approbation par le Conseil (non financé dans le PTB 2008-2009).</p> <p>Coûts estimatifs US\$ 200 000 Source de financement pressentie Contributions volontaires</p>	CEM	<p>Financement reçu : US\$ 0 Financement en attente : US\$ 200 000</p> <p>Cette activité est en attente de financement. Le Secrétariat tient des consultations avec le gouvernement du Japon qui exprimé le souhait de financer cette activité.</p>

ACTIVITE	MODALITES D'EXECUTION ET COUTS INDUITS	ORGANE COMPETENT	STADE D'EXECUTION
<p>46. Promotion du commerce des bois tropicaux et produits dérivés provenant de sources de production en gestion durable et où les récoltes sont pratiquées dans la légalité. <i>[Articles 1(d), (e), (k) de l'AIBT de 1994]</i> <i>[Articles 1(d), (k), (n), (o) de l'AIBT de 2006.]</i> <i>[Plan d'action OIBT 2008-2011, Résultat attendu 4 (A), (B)]</i></p>	<p>(a) Apporter un concours au développement de systèmes novateurs de traçabilité du bois et à la diffusion d'informations sur le bois produites dans le cadre de systèmes de traçabilité en utilisant des fonds du budget du PTB 2008-2009.</p> <p>(b) Promouvoir la création et la mise en œuvre de systèmes d'information en ligne conçus et exploités pour mettre à disposition des consommateurs des données et des informations fiables leur permettant d'identifier et d'acheter dans la légalité du bois de production durable, en coopération avec les gouvernements et des partenariats public-privé.</p> <p>Coûts estimatifs (b) US\$ 300 000 Source de financement pressentie Contributions volontaires</p>	CEM	<p>(a) Six propositions d'élaboration de dispositifs novateurs de traçabilité du bois ont été approuvées et financées et sont en cours de mise en œuvre, soit deux propositions pour chacune des trois régions de production de l'OIBT. Des exposés sur l'état d'avancement des travaux des propositions de l'Indonésie et du Pérou seront produits dans le cadre de la quarante-quatrième session du CEM.</p> <p>(b) Financement reçu : US\$ 0 Financement en attente : US\$ 300 000</p> <p>Cette sous-activité est en attente de son financement. Au titre du PTB 2008-2009, le système d'information webmatique est en cours de mise au point par The Forest Trust (TFT) et doit comprendre la création d'un site web dédié.</p>
<p>47. Organiser une conférence sur le foncier forestier, la gouvernance forestière et les petites et moyennes entreprises, focalisée sur l'Asie-Pacifique. <i>[Articles 1(c), (j), (r) de l'AIBT de 2006]</i> <i>[Plan d'action 2008-2011, Résultat attendu 5 (A), (F)]</i></p>	<p>En fonction des recommandations de la Conférence internationale sur les régimes fonciers en forêt tropicale, la gouvernance et l'entreprise, qui s'est tenue à Yaoundé (Cameroun), du 25 au 29 mai 2009 ; en fonction des résultats obtenus à la Conférence de Rio Branco (Brésil) sur la foresterie communautaire et ses entreprises, en 2007, en partenariat avec les organisations compétentes et en collaboration avec le GCSC, organiser une conférence internationale sur les régime fonciers forestières, la gouvernance forestière et des petites et moyennes entreprises forestières en mettant l'accent dans la région Asie-Pacifique, afin d'échanger les expériences et apprendre les uns des autres.</p> <p>Coûts estimatifs US\$ 300 000 Source de financement pressentie Contributions volontaires</p>	CRF	<p>Financement reçu : US\$ 200 000 (financement CFME) Financement en attente : US\$ 100 000</p> <p>Une proposition a été formulée par le secrétariat de l'OIBT, soumise et approuvée aux termes du Programme thématique sur la gestion des forêts communautaires et leurs entreprises (CFME), à partir duquel sera octroyé un financement de US\$ 200 000.</p> <p>La Conférence internationale doit se tenir à Yogyakarta (Indonésie) en mai 2011, en étroite collaboration avec le RRI, le GCSC et le Gouvernement indonésien. Le solde de son financement, soit US\$ 100 000 est nécessaire pour garantir l'exécution de cette activité.</p>

ACTIVITE	MODALITES D'EXECUTION ET COUTS INDUITS	ORGANE COMPETENT	STADE D'EXECUTION
<p>48. Passer en revue et actualiser les Directives OIBT pour l'aménagement durable des forêts tropicales naturelles en prenant en compte les développements récents intéressant la foresterie tropicale.</p> <p>[Articles 1(c), (l) de l'AIBT de 1994] [Articles 1(c), (f), (p), (r) de l'AIBT de 2006] [Plan d'action 2008-2011, Résultat attendu 6 (B)]</p>	<p>En coopération avec les partenaires concernés, prendre des dispositions en vue d'actualiser les <i>Directives OIBT pour l'aménagement durable des forêts tropicales naturelles</i>.</p> <p>Bien que cette activité ait été engagée durant l'exercice 2008-2009 avec un financement partiel, des ressources supplémentaires sont nécessaires afin d'effectuer les essais sur le terrain du projet révisé de lignes directrices dans chacune des trois régions tropicales et de convoquer une dernière réunion d'experts.</p> <p>Coûts estimatifs US\$ 130 000 Source de financement pressentie Contributions volontaires</p>	CRF	<p>Financement reçu : US\$ 84 700 (provenance extérieure aux PT) Financement en attente : US\$ 45 300</p> <p>Cette activité a été partiellement financée lors de la quarante-cinquième session du Conseil. Un Accord de services spéciaux a été conclu avec l'organisme suisse Intercoopération en vue d'appuyer et d'actualiser les Directives de l'OIBT. Une première réunion d'experts a eu lieu à Thun (Suisse) du 21 au 23 juin 2010, regroupant 26 participants de pays consommateurs et producteurs des trois régions tropicales. Des éléments ont été assemblés en vue de la production des Directives OIBT révisées et actualisées sur la gestion durable des forêts tropicales naturelles. Le déroulement de cette activité est présenté dans le document CRF XLIV/9. Une seconde réunion d'experts sera convoquée dans le premier semestre de 2011.</p> <p>Le financement complémentaire (US\$ 45 300) nécessaire à cette activité permettra la mise à l'essai sur le terrain des Directives révisées.</p>
<p>49. Promouvoir l'application des Directives pour l'aménagement des forêts tropicales secondaires, la restauration des forêts tropicales dégradées et la réhabilitation des terres forestières dégradées.</p> <p>[Article 1(j) de l'AIBT de 1994] [Articles 1(j), (m) de l'AIBT de 2006] [Décisions CIBT 1(XXXV) et</p>	<p>Faire le nécessaire pour que l'OIBT, en collaboration avec le Partenariat mondial pour la restauration des paysages forestiers (GPFLR) et des institutions nationales, constitue et renforce un réseau de stations modèles de restauration de paysages forestiers à finalité didactique en vue de pilotages et d'échanges d'expériences et d'une diffusion des pratiques les meilleures.</p> <p>Coûts estimatifs US\$ 120 000 Source de financement pressentie Contributions volontaires</p>	CRF	<p>Financement reçu : US\$ 0 Financement en attente : US\$ 120 000</p> <p>Cette activité est en attente de financement.</p>

ACTIVITE	MODALITES D'EXECUTION ET COUTS INDUITS	ORGANE COMPETENT	STADE D'EXECUTION
4(XXXV)] [Plan d'action 2008-2011, Résultat attendu 6 (B)]			
50. Faciliter l'application des Directives OIBT/UICN pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité dans les forêts tropicales productrices de bois. [Article 1(l) de l'AIBT de 1994] [Articles 1(m), (r) de l'AIBT de 2006] [Décision CIBT 6(XLIV)] [Plan d'action 2008-2011, Résultat attendu 6 (B), (G)]	<p>Conformément à la Décision 6 (XLIV), l'OIBT doit promouvoir l'application des Lignes directrices sur la biodiversité à différentes échelles, en partenariat avec les exploitants forestiers, les populations locales et d'autres acteurs, en coopération avec d'autres organisations internationales, organisations de la société civile et autres, en encourageant les membres à adapter les <i>Directrices OIBT-UICN pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité dans les forêts productrices de bois tropicaux</i> et à en faire usage lorsqu'il y a lieu dans leur travail, y compris dans les propositions et rapports de projets OIBT, afin de faciliter l'application des lignes directrices à une gamme d'échelles en partenariat avec les exploitants forestiers, les communautés locales et autres acteurs, en coopération avec d'autres organisations internationales, organisations de la société civile et autres.</p> <p>Un appui sera octroyé aux pays membres et concessionnaires forestiers intéressés en vue de s'adapter et de mettre en œuvre les orientations au niveau des unités forestière d'aménagement, ainsi que pour la diffusion et l'adoption des lignes directrices dans d'autres projets intéressant la biodiversité des forêts, qu'ils soient de la CDB, du FEM ou autres.</p> <p>Coûts estimatifs US\$ 175 000 Source de financement pressentie Contributions volontaires</p>	CRF	<p>Financement reçu : US\$ 76 595 (provenance extérieure aux PT) Financement en attente : US\$ 98 405</p> <p>Les travaux suivants ont été mis en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organisation d'un atelier sur la conservation de la biodiversité dans les zones d'influence anthropique, en partenariat avec l'UICN et la JICA, qui s'est tenu le 15 juin 2010 dans le cadre de l'Année internationale de la biodiversité ; cet atelier s'adressait à des institutions japonaises et d'autres basées au Japon dont l'objet est connexe à la conservation des forêts dans le monde tropical. L'atelier a permis de présenter les directives OIBT-UICN sur la biodiversité, l'Initiative Satoyama (impulsée par l'Université des Nations Unies) et les concessions de restauration forestière en Indonésie (Birdlife International). • Organisation d'une manifestation sur la conservation de la biodiversité dans les forêts tropicales en marge de la 10ème CdP de la CDB le 22 octobre à Nagoya (Japon) pour débattre des expériences pratiques en matière de mise en œuvre des Directives OIBT-UICN sur la biodiversité dans les concessions forestières sous les Tropiques. • Réimpression des Directives OIBT-UICN sur la biodiversité (ITTO PS 17) et tirage d'affiche et de dépliants destinés à poursuivre la diffusion de ces directives. • Réimpression de la plaquette CDB-UICN

ACTIVITE	MODALITES D'EXECUTION ET COUTS INDUITS	ORGANE COMPETENT	STADE D'EXECUTION
			<p>« Guide de bonnes pratiques : gestion durable des forêts, biodiversité et moyens d'existence » qui comporte un résumé des Directives OIBT-UICN sur la biodiversité et un CD contenant ces directives numérisées.</p> <p>Le financement complémentaire que requiert cette activité (US\$ 98 405) doit permettre l'application de ces Directives dans les forêts de production dans le monde tropical.</p>
<p>51. Renforcer la coopération entre l'OIBT et la CITES. <i>[Article 14 de l'AIBT de 1994]</i> <i>[Article 15 de l'AIBT de 2006]</i> <i>[Décisions CIBT 3(XVI), 7(XXXIV) et 2(XXXVII)]</i> <i>[Plan d'action OIBT 2008-2011, Action transversale (n)]</i></p>	<p>(a) Continuer d'aider les membres à appliquer les dispositions qui découlent de l'inscription d'essences à bois d'œuvre sur les listes de la CITES (financement supplémentaire pour activité du PTB 2008-2009).</p> <p>Coûts estimatifs US\$ 1 500 000 Source de financement pressentie Contributions volontaires</p>	<p>Conseil</p>	<p>(a) Financement reçu : US\$ 420 000 Financement en attente : US\$ 1 080 000</p> <p>Au cours de 2010, Le programme ITTO-CITES a continué de développer les capacités de pays membres à appliquer les engagements CITES pour les bois tropicaux. Des activités sont bien avancées dans tous les États des aires naturelles concernées (Cameroun, Congo, Rép. Dém. du Congo, Indonésie, Malaisie, Bolivie, Brésil et Pérou); plusieurs activités sont déjà achevées. Le programme a fourni une assistance à des pays en vue de produire des avis de commerce non préjudiciable concernant des essences inscrites à l'annexe II de la CITES et il a dispensé des formations et des prestations de renforcement des capacités en matière d'identification de bois, de traçabilité du bois d'œuvre, de facteurs de conversion, etc. Tous les rapports d'activité sont mis en ligne sur le site web de l'OIBT. On trouvera un rapport complet sur ce programme dans le document ITTC(XLVI)/4.</p>

ACTIVITE	MODALITES D'EXECUTION ET COUTS INDUITS	ORGANE COMPETENT	STADE D'EXECUTION
	<p>(b) Prendre des mesures en vue de procéder à un examen de la situation actuelle de la gestion et celle des volumes produits et commercialisés d'essence à bois d'œuvre tropicale objet d'un commerce international dont le nom figure dans la Liste rouge des espèces menacées élaborée par l'UICN (non financé en 2008-2009).</p> <p>Coûts estimatifs US\$ 50 000 Source de financement pressentie Contributions volontaires</p>		<p>(b) Financement reçu : US\$ 0 Financement en attente : US\$ 50 000</p> <p>Cette activité est en attente de financement.</p>

CRF ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET ADMINISTRATIVES

ACTIVITE	MODALITES D'EXECUTION ET COUTS INDUITS	ORGANE COMPETENT	STADE D'EXECUTION
<p>52. Examiner les états audités de manière indépendante pour les exercices 2009 et 2010. <i>[Article 27(6) de l'AIBT de 1994]</i> <i>[Article 26(3) de l'AIBT de 2006]</i></p>	<p>Travaux de sessions ordinaires.</p>	<p>CFA</p>	<p>Lors de sa vingt-cinquième session de décembre 2010, le Comité examinera les états financiers vérifiés de l'Organisation et les rapports des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2009, avant de recommander leur approbation par le Conseil.</p> <p>Lors de sa vingt-sixième session de novembre 2011, le Comité examinera les états financiers vérifiés de l'Organisation et les rapports des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2010 avant de recommander leur approbation par le Conseil.</p>
<p>53. Produire des recommandations au Conseil sur la nomination pour un mandat de trois ans des commissaires aux comptes appelés à auditer les comptes de l'Organisation pour les</p>	<p>Travaux de sessions ordinaires.</p>	<p>CFA</p>	<p>Le cabinet d'audit "Arata Kansa Houjin (PWC Arata), Tokyo", nommé par le Conseil à sa quarante-troisième session a achevé sa vérification des comptes de l'organisation pour les exercices 2007-2009 et a ainsi accompli son mandat de trois ans.</p>

ACTIVITE	MODALITES D'EXECUTION ET COUTS INDUITS	ORGANE COMPETENT	STADE D'EXECUTION
exercices 2011, 2010 et 2011. <i>[Article 27(6) de l'AIBT de 1994]</i> <i>[Article 26(3) de l'AIBT de 2006]</i>			En conséquence, le Comité pourra examiner le document CFA(XXV)/7 et recommander au Conseil la nomination d'un commissaire aux comptes pour vérifier les comptes de l'Organisation pour les exercices 2010 et suivants, sous réserve des conditions énoncées aux Décisions du Conseil 10(XXXI) et 2(XLII).
54. Examiner et produire des recommandations au Conseil, autant que de besoin, concernant le budget administratif 2011 de l'Organisation dans le budget administratif biennal des années 2010-2011. <i>[Article 27(6) de l'AIBT de 1994]</i> <i>[Article 26(3) de l'AIBT de 2006]</i>	Travaux de sessions ordinaires.	CFA	Lors de sa vingt-cinquième session en décembre 2010, le Comité examinera le budget de l'exercice 2011 et produira des recommandations au Conseil pour approbation.
55. Mettre à l'étude et produire des recommandations au Conseil concernant l'approbation des propositions de budget administratif biennal de l'organisation pour les exercices 2012-2013. <i>[Article 27(6) de l'AIBT de 1994]</i> <i>[Article 26(3) de l'AIBT de 2006]</i>	Travaux de sessions ordinaires.	CFA	Le Comité, à sa vingt-septième session en novembre 2011 examinera les propositions de budget administratif biennal de l'organisation pour les exercices 2012-2013 et produira des recommandations au Conseil en vue de l'approbation du budget.
56. Examiner les actifs de l'Organisation en vue d'assurer une gestion prudente des actifs et de faire en sorte que l'Organisation dispose de réserves	Travaux de sessions ordinaires.	CFA	Le Comité procèdera à un examen à sa vingt-cinquième session en décembre 2010 dans le cadre de ses travaux ordinaires.

ACTIVITE	MODALITES D'EXECUTION ET COUTS INDUITS	ORGANE COMPETENT	STADE D'EXECUTION
<p>suffisantes pour mener à bien ses travaux. <i>[Article 27(6) de l'AIBT de 1994]</i> <i>[Article 26(3) de l'AIBT de 2006]</i></p>			
<p>57. Examiner les implications budgétaires du programme de travail de l'Organisation et les mesures qui peuvent être prises pour garantir les ressources nécessaires à son exécution, et produire des recommandations au Conseil à cet effet. <i>[Article 27(6) de l'AIBT de 1994]</i> <i>[Article 26(3) de l'AIBT de 2006]</i></p>	Travaux de sessions ordinaires.	CFA	Le Comité procèdera à un examen à sa vingt-cinquième session en décembre 2010 dans le cadre de ses travaux ordinaires.

* * *